



▲  
A24

T2 A24 R+2

SURFACES HABITABLES	
Entrée	3.48 m²
Séjour - Cuisine	20.41 m²
Chambre 1	13.41 m²
SDE - WC	6.65 m²
<b>TOTAL APPARTEMENT</b>	<b>43.95</b>

SURFACES EXTERIEURES	
Balcon	6.81 m²
<b>TOTAL surface extérieure</b>	<b>6.81</b>

SEUILS	Int	Ext	Int	Ext	Int	Ext
	Type 1	Type 2	Type 3	Type 3	Type 3	Type 3
LC	Volume complémentaire	EDEL	Tableau électrique	LL	Lave-linge	
AV	Allège vitrée	VR	Volet roulant électrique	SL	Sèche-linge	
GC	Garde-corps	VR	Volet roulant électrique	LV	Lave-vaisselle	
PV	Pare-vue			C	Cuisson	
PL	Placard	TV	Prise télévision	R	Réfrigérateur	
				TRI	Tri des déchets	
				RP	Robinet de puisage	

LEGENDE	Retombée de poutre		Faux-plafond		Limite carrelage	
	Sèche-serviette	Radiateur	Radiateur	Fenêtre	Porte-Fenêtre	
	Applique lumineuse ext.	Gaine technique				

DATE: 04/10/2019    ECHELLE: 1/50    INDICE: 3

NOTA :  
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les côtes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratifs ou de tolérance d'exécution.  
Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux plafond ou poutre est de 2m minimum.  
Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.  
La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.